



## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

# ACIDE CITRIQUE ANHYDRE

Version 1.0

Date de création : 30/10/2018

## 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT/DE LA SUBSTANCE ET DE LA SOCIETE.

### 1.1. Identificateur de produit

- Nom du produit : ACIDE CITRIQUE ANHYDRE
- Numéro CAS : 77-92-9
- Numéro Reach : 01-2119457026-42-XXXX
- Numéro CE : 201-069-1
- Type de produit : Substance
- Synonymes, marques commerciales : 2-HYDROXY-1,2,3-PROPANE TRICARBOXYLIQUE ACIDE, CITRIC ACID ANHYDROUS, BP2003/E330/USP27, CITRIC ACID ANH FG 30-100 M, CITRIC ACID ANHYDROUS F6000, CITRIC ACID ANHYDROUS N1560, ACIDE CITRIQUE 0AQ FCC ed7, ACIDE CITRIQUE WV, ACIDE CITRIQUE 0AQ, ACIDE CITRIQUE WV GRAN, CITRIC ACID ANH E330 12-40M LT, CITRIC ACID ANH E330 16-40M YX, CITRIC ACID ANH E330 MG 1200 CB, CITRIC ACID ANH JBN, CITRIC ACID ANHYDROUS F4020, CITRIC ACID ANH E330 12-40M LT, CITRIC ACID ANHYDROUS FINE GRANULAR 51N, CITRIC ACID ANHY WFG JBN, CITRIC ACID ANH LTY JBN, CITRIC ACID ANH JGY JBN, CITRIC ACID ANH WEY JBN, CITRIC ACID ANH P250 PH

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance : Industrie Agro-Alimentaire Produits de beauté Applications industrielles diverses Pour de plus amples informations, voir les Scénarios d'exposition en annexe.

### 1.3. Identification de la société

- Société : COMPAGNIE DU BICARBONATE SAS
- Adresse : Les Linières – 25, bis Bd de Bad Kostritz  
F- 02300 CHAUNY
- Téléphone : +33(0)3.23.38.84.07
- Fax : +33(0)9.75.19.47.06
- Adresse email : [contact@compagnie-bicarbonate.com](mailto:contact@compagnie-bicarbonate.com)



#### 1.4- Numéro d'appel d'urgence

Téléphone en cas d'urgence : +33(0)6.18.30.11.85 ou Centre Antipoison disponible 7j/7 et 24h/24

France : numéro ORFILA + 33 (0) 1 45 42 59 59 : Donne accès à la liste des centres anti-poisons et à leur numéro de téléphone.

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange Règlement (CE) No 1272/2008

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé humaine : Eye Irrit. 2 - H319

Dangers pour l'environnement : Non Classé

Environnement : On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement

### 2.2 Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008

Numéro CE : 201-069-1

Symboles de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

- Conseil de prudence

#### Prévention :

P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

### 2.3 Autres dangers qui ne nécessitent pas une classification

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.



### 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

#### 3.1 Substances

- Nom Chimique : ACIDE CITRIQUE ANHYDRE

Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119457026-42-XXXX

Numéro CAS : 77-92-9

Numéro CE : 201-069-1

Commentaires sur la composition : Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

#### 3.2 Mélange

-Non applicable, le produit est une substance.

### 4. PREMIERS SECOURS

#### 4.1 Description des premiers soins nécessaires

##### - En cas d'inhalation

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Lorsque la respiration est difficile, un personnel dûment formé peut assister la personne touchée en lui administrant de l'oxygène. Il peut être dangereux pour le personnel de premiers secours de pratiquer la réanimation par bouche-à-bouche. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent. Placer la personne inconsciente en position latérale de sécurité et s'assurer que la respiration peut s'effectuer normalement. Maintenir une voie d'air ouverte. Desserrer les vêtements serrés tels que col, cravate, ou ceinture.

##### - En cas de contact avec la peau

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une gêne persiste. Laver les vêtements et nettoyer les chaussures soigneusement avant leur réutilisation.

##### - En cas de contact avec les yeux

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.

##### - En cas d'ingestion

Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Enlever le dentier. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Donner immédiatement quelques verres d'eau ou de lait à boire, à condition que la victime soit totalement consciente. Arrêter si la personne touchée présente des nausées, car les vomissements peuvent être dangereux. Ne pas faire vomir sans indication contraire du personnel médical. En cas de vomissement, maintenir la tête basse de telle sorte que le vomissement n'entre pas dans les poumons. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.



Placer la personne inconsciente en position latérale de sécurité et s'assurer que la respiration peut s'effectuer normalement. Maintenir une voie d'air ouverte. Desserrer les vêtements serrés tels que col, cravate, ou ceinture.

- Protection des secouristes

Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel.

#### **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

- En cas d'inhalation

Peut irriter les voies respiratoires

- En cas de contact avec la peau

Pas de danger spécifique pour la santé connu.

- En cas de contact avec les yeux

Provoque une sévère irritation des yeux.

- En cas d'ingestion

Pas de danger spécifique pour la santé connu

#### **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

##### **Avis aux médecins**

Traiter en fonction des symptômes

## **5. MESURE DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

### **5.1 Moyens d'extinction**

- Moyens d'extinction appropriés

Eteindre l'incendie avec les moyens suivants: Eau. Mousse.

- Moyens d'extinction inappropriés

Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

### **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance**

Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air.

- Produits de combustion dangereux : Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Monoxyde de carbone (CO).



### 5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés

## 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### 6.1 Protections individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### Précautions individuelles :

Suivez les conseils de prudence décrits dans cette fiche de données de sécurité Eviter la formation et la dispersion de poussières. Eviter l'inhalation de poussières et le contact avec les yeux et la peau. Prévoir une ventilation suffisante.

#### Pour les non-secouristes

Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel. Garder le personnel non indispensable et non protégé éloigné du déversement. Ne pas toucher ou marcher dans du produit déversé. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans les environnements terrestres et les cours d'eau. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

### 6.3 Méthode de confinement et de nettoyage

Enlever le déversement avec un aspirateur ou collecter avec un balai et une pelle, ou assimilé. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

### 6.4 Référence à d'autres sections

Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1 Précaution à prendre pour une manipulation sans danger

#### - Précautions d'utilisations

Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Eviter la formation et la dispersion de poussières. Prévoir une ventilation suffisante. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Garder le conteneur fermé hermétiquement quand il n'est pas utilisé. Eviter l'inhalation de poussières



et le contact avec les yeux et la peau. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Ne pas réutiliser des conteneurs vides. Les résidus et conteneurs vides doivent être considérés comme des déchets dangereux selon les dispositions locales et nationales.

- Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail :

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Laver après utilisation et avant de manger, fumer ou utiliser les toilettes. Enlever les vêtements et équipements de protection contaminés avant d'entrer dans des zones de restauration.

### 7.2 Conditions de stockage, incluant les incompatibilités

- Précautions de stockage :

Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec et frais. Stocker à des températures comprises entre 10°C et 30°C. Protéger du rayonnement solaire. Tenir éloigné des aliments et boissons. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Eviter le contact avec des oxydants.

### 7.3 Utilisations finales particulières

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1 Paramètres de contrôle

- Commentaires sur les composants :

Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

- PNEC :

- Eau douce; 0.44 mg/l
- Eau de mer; 0.044 mg/l
- Sédiments (eau douce); 7.52 mg/kg
- Sédiments (eau de mer); 0.752 mg/kg
- Sol; 29.2 mg/kg

### 8.2 Contrôle de l'exposition

- Equipement de protection :





- Mesures de contrôle :

**Mesures d'ordre technique**

Prévoir une ventilation suffisante. Eviter l'inhalation de poussières. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants.

- Mesures de protection individuelle :

**Protection respiratoire**

Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation n'est pas insuffisante. Filtre à particules, type P2. EN 136/140/141/145/143/149

**Protection des mains**

Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 8 heures. Caoutchouc nitrile. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.

**Protection des yeux**

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

**Protection de la peau et du corps**

Porter un vêtement de protection approprié comme protection contre les projections ou la contamination.

**Mesures d'hygiène**

Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Enlever les vêtements contaminés et laver soigneusement la peau à l'eau et au savon après le travail. Des fontaines oculaires et une douche de secours doivent être disponibles lors de la manipulation de ce produit.

- Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement :

Vérifier les émissions des équipements de ventilation ou de procédé de fabrication pour s'assurer qu'ils sont en conformité avec les exigences réglementaires de protection environnementale. Dans certains cas, les laveurs de fumées, les filtres ou les modifications techniques des équipements de procédé seront nécessaires pour réduire les émissions à des niveaux acceptables.



## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	: Poudre cristalline. Poudre. Granules. Solide
Couleur	: Blanc
Etat physique	: solide
Odeur	: Sans odeur
Seuil olfactif	: donnée non disponible
pH	: pH (solution diluée): 1.8 (50 g/l) @ 25°C
Point/intervalle de fusion	: ~153°C
Point/intervalle d'ébullition	: >175°C
Point d'éclair	: 345°C Coupelle fermée
Taux d'évaporation (Acétate de butyle = 1)	: Non applicable
Facteur d'évaporation	: Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non applicable
Inflammabilité / Limite d'explosivité	: Pas d'information disponible
Température d'auto-inflammabilité	: Pas d'information disponible
Pression de vapeur	: <0.001 hPa @ 20°C
Densité de vapeur relative (air =1)	: Pas d'information disponible
Poids moléculaire	: 192.13
Densité relative	: 1.665 @ 20°C
Densité apparente	: 400 - 1300 kg/m <sup>3</sup>
Solubilité	: 576 - 1330 g/l eau @ 20°C Soluble dans les matériaux suivants : Ethanol
Coefficient de partage	: log Pow: -1.80 - -0.2
Décomposition thermique	: > 400 °C 175°C
Viscosité	: 6.5 mPa s @ 20°C
Propriétés explosives	: Pas d'information disponible
Propriété comburante	: Pas d'information disponible





## 10. STABILITE ET REACTIVITE

### 10.1 Réactivité

Aucune donnée d'essai concernant spécifiquement la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ces composants.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

### 10.3 Possibilités de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse ne se produira dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

### 10.4 Conditions à éviter

Eviter la chaleur excessive pour des périodes prolongées. Eviter la formation et la dispersion de poussières.

### 10.5 Matières incompatibles

Oxydants puissants. Eviter le contact avec les acides et les bases.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

- Voie orale

Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub>mg/kg) : 5 400,0

Espèces : Souris

ETA orale (mg/kg) 5 400,0

#### Par voie cutanée

Indications (DL<sub>50</sub> cutanée) DL<sub>50</sub> > 2000 mg/kg, Cutanée, Rat

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Peut être légèrement irritant pour la peau.

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Irritant pour les yeux.

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée :

Donnée non disponible

#### Mutagénicité



***Génotoxicité in vitro***

Négatif

***Génotoxicité in vivo***

Négatif

**Cancérogénicité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité pour la reproduction et le développement**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**STOT**

***Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique***

Pas d'information disponible.

***Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée***

Pas d'information disponible.

**Toxicité par aspiration** : Pas d'information disponible.

**Inhalation** : Les poussières à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

**Ingestion** : Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

**Contact cutané** : Le contact prolongé avec la peau peut provoquer une irritation temporaire.

**Contact oculaire** : Provoque une sévère irritation des yeux.

## **12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES**

### **12.1 Toxicité**

**Toxicité aquatique aiguë**

**Toxicité aiguë – poisson**

CL<sub>50</sub>, 48 heures: 440 mg/l, *Leuciscus idus* (ide mélanote)

**Toxicité aiguë – invertébrés aquatiques**

CE<sub>50</sub>, 24 heures: 1535 mg/l, *Daphnia magna*

**Toxicité aiguë – plantes aquatiques**

CE<sub>50</sub>, 168 heures: 425 mg/l, Algues

**Toxicité aiguë - microorganismes**

CE<sub>50</sub>, 16 heures: >10000 mg/l

### **12.2 Persistance et dégradabilité**

**Persistance et dégradabilité :**

Le produit est facilement biodégradable.



**Biodégradation :**

Dégradation 97% : 28 jours (OCED 301B)

**Demande biologique en oxygène**

0.526 g O<sub>2</sub>/g substance

**Demande chimique en oxygène**

0.728 g O<sub>2</sub>/g substance

**12.3 Potentiel de Bioaccumulation**

Potentiel de bioaccumulation : Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

Coefficient de partage log Pow: -1.80 - -0.2

**12.4 Mobilité dans le sol**

Le produit est soluble dans l'eau

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB.**

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

**12.6 Autres effets néfastes**

Indéterminé.

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

### 13.1 Méthodes relatives au traitement des déchets

**Information générale**

Déchets classés comme déchets dangereux. Ne pas percer ou incinérer, même vide.

**Méthodes de traitement des déchets**

Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Général Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

**14.1. Numéro ONU**

Aucune information requise.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU**

Aucune information requise.



**14.3. Classe(s) de danger pour le transport**

Aucune information requise.

**14.4. Groupe d'emballage**

Aucune information requise.

**14.5. Dangers pour l'environnement**

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Aucune information requise.

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC  
Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Aucune information requise

**15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**

**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Législation UE : Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

Inventaires

UE (EINECS/ELINCS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Canada (DSL/NDSL)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

DSL

États-Unis (TSCA)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Australie (AICS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.



Corée (KECI)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Philippines (PICCS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Nouvelle-Zélande (NZIOC)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

## 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet des Phrases-H et R citées dans les sections 2 et 3.

- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Les informations données dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances, à la date indiquée.

Les informations données dans cette fiche doivent être considérées comme une description des exigences sécurité concernant le produit, elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification qualité et n'ont pas de valeur contractuelle sur les propriétés de celui-ci.

Cette fiche de données de sécurité concerne spécifiquement le produit désigné et ne peut pas être valide s'il s'agit du produit associé à un autre produit ou à un procédé, à moins que cela soit spécifié dans le texte du présent document.

### Abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité :

ETA: Estimation de la toxicité aiguë

ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.

ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.

CAS: Chemical Abstracts Service.

DNEL: Dose dérivée sans effet.

IATA: Association Internationale du Transport Aérien.

IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.

Kow: Coefficient de partage octanol-eau.

CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).

DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane).

PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.

PNEC: Concentration prédite sans effet.

REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.

RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.

vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.

CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.



MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.

cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.

FBC: Facteur de bioconcentration.

DBO: Demande biochimique en oxygène.

CE<sub>50</sub>: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.

LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.

LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.

NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.

NOAEL: Dose sans effet nocif observé.

NOEC: Concentration sans effet observé.

LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.

DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.

LE50: limite d'exposition 50

hPa: Hektopaskal

LL50: Lethal Chargement cinquante

OCDE: Organisation de coopération et de développement économique

POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau

Un appareil respiratoire autonome: SCBA

STP Stations d'épuration

COV: Composés organiques volatils

**--FIN--**



## SCENARIO D'EXPOSITION

### Use as intermediate

#### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Citric Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457026-42-XXXX
Numéro CAS	77-92-9
Numéro CE	201-069-1
Fournisseur	Compagnie du bicarbonate « Les linières » 25 Bis BD de Bad Kostritz 02300 CHAUNY 03.23.38.84.07 contact@compagnie-bicarbonate.com

#### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use as intermediate
Catégories de produit chimique [PC]:	PC19 Intermédiaire
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU8 Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers) SU9 Fabrication de substances chimiques fines

#### Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC6a Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)
--	--

#### Salarié

Catégories de processus	PROC1 Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4 Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC8b Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
-------------------------	--

#### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

#### Propriétés du produit

Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.
-----------------------------------	--

quantités utilisées

tonnage annuel du site (tonnes/année): 3000  
Quantité quotidienne par site: 10000 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air      Facteur d'émission dans l'air: 0%

Facteur d'émission - eau      Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):0.7%

Facteur d'émission - terre      non indispensable - pas de rejet direct dans le sol

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution                              Facteur de dilution de l'eau douce locale:40  
Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques                  manipuler avec soin la substance afin de minimiser les émissions.

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)      Usine de traitement des eaux usées sur site

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)      Taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 10000 m<sup>3</sup>/jour

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue              L'utilisation des déchets municipaux en tant que engrais est probable.

Traitement des déchets            Ajustement du pH éliminer les déchets selon la législation environnementale.

**2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)**Propriétés du produit

État                                      solide

Informations sur la concentration      Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées      PROC1 Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC3 Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) Une paume Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 240 cm<sup>2</sup>. PROC2 Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC4 Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC8b Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm<sup>2</sup>.

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement                      Intérieur

Taux de ventilation                  manipuler une substance en système principalement fermé avec un système de ventilation.





Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques      manipuler sous extracteur de fumée ou ventilation, prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation      On part du principe de la mise en oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition.

Mesures de management du risque

utiliser une protection pour les yeux et des gants.  
Porter un vêtement de travail approprié.

Information supplémentaire      Éviter les projections.

**3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)**

Méthode d'évaluation      Modèle- EUSES utilisé.

exposition environnementale      eau douce: Exposition 0.0154 mg/l, PNEC 0.440 mg/l, RCR 0.035

**3. Détermination de l'exposition (Santé 1)**

Méthode d'évaluation      Modèle- ECETOC TRA utilisé.

L'usage est considéré comme sûr.

**4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)**

les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



## Scénario d'exposition

### Formulation of preparations

#### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Citric Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457026-42-XXXX
Numéro CAS	77-92-9
Numéro CE	201-069-1
Fournisseur	Compagnie du bicarbonate « Les linières » 25 Bis BD de Bad Kostritz 02300 CHAUNY 03.23.38.84.07 contact@compagnie-bicarbonate.com

#### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Formulation of preparations
Catégories de produit chimique [PC]:	PC1 Adhésifs, produits d'étanchéité PC3 Produits d'assainissement de l'air PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants PC9b Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler PC12 Préparations pour gazon et jardin, incluant des fertilisants (- Engrais) PC18 Encres et toners PC30 Produits photochimiques PC31 Produits lustrant et mélanges de cires PC35 Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) PC39 Cosmétiques, produits de soins personnels
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU5 Fabrication de textiles, cuir, fourrure SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement SU13 Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques, p. ex. plâtre, ciment SU20 Services de santé
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC1 Fabrication de substance ERC2 Formulation de préparations ERC3 Formulations dans les matériaux ERC4 Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
<u>Salarié</u>	



<b>Catégories de processus</b>	<p>PROC1 Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable</p> <p>PROC2 Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée</p> <p>PROC3 Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)</p> <p>PROC4 Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition</p> <p>PROC5 Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)</p> <p>PROC7 Vaporisation dans un environnement et dans une application industriels</p> <p>PROC8a Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées</p> <p>PROC9 Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)</p> <p>PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage</p> <p>PROC14 Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation</p> <p>PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire</p> <p>PROC19 Mélange manuel entraînant un contact intime avec la peau; seuls des EPI sont disponibles</p>
--------------------------------	---

## 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

### Propriétés du produit

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

### quantités utilisées

tonnage annuel du site (tonnes/année): 6000  
Quantité quotidienne par site: 20000 kg

### Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

### Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air Facteur d'émission dans l'air: 0.25%

Facteur d'émission - eau Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.05%

Facteur d'émission - terre non indispensable - pas de rejet direct dans le sol

### Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Facteur de dilution de l'eau douce locale: 10

### Mesures de management du risque

Bonnes pratiques manipuler avec soin la substance afin de minimiser les émissions.

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Station d'épuration STP municipale

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 10000 m<sup>3</sup>/jour



Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue	L'utilisation des déchets municipaux en tant que engrais est probable.
Traitement des déchets	Ajustement du pH éliminer les déchets selon la législation environnementale. Traitement biologique central des effluents

**2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)**

Propriétés du produit

État	Solide, faible empoussièrément , ou: Matière solide en solution
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées	PROC1 Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC3 Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire Une paume Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 240 cm <sup>2</sup> . PROC2 Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC4 Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants) PROC8b Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC14 Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm <sup>2</sup> . PROC8a Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées Les deux mains Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm <sup>2</sup> . PROC7 Vaporisation dans un environnement et dans une application industriels Les mains et les bras inférieurs Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 1500 cm <sup>2</sup> .
---	--

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement	Intérieur
Taux de ventilation	manipuler une substance en système principalement fermé avec un système de ventilation.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	manipuler sous extracteur de fumée ou ventilation. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.
----------------------------------	--

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition.
------------------------	--

Mesures de management du risque

	utiliser une protection pour les yeux et des gants. Porter un vêtement de travail approprié.
Information supplémentaire	Éviter les projections.

**3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)**

Méthode d'évaluation	Modèle- EUSES utilisé.
----------------------	------------------------



exposition environnementale eau douce: Exposition 0.0158 mg/l, PNEC 0.440 mg/l, RCR 0.0359

### 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation      Modèle- ECETOC TRA utilisé.  
L'usage est considéré comme sûr.

### 4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



## Scénario d'exposition

### Use in personal care products

#### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Citric Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457026-42-XXXX
Numéro CAS	77-92-9
Numéro CE	201-069-1
Fournisseur	Compagnie du bicarbonate « Les linières » 25 Bis BD de Bad Kostritz 02300 CHAUNY 03.23.38.84.07 contact@compagnie-bicarbonate.com

#### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in personal care products
Catégories de produit chimique [PC]:	PC2 Adsorbants PC39 Cosmétiques, produits de soins personnels
Catégories d'articles [AC]	AC8 Articles en papier
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs
Secteur d'utilisation	SU20 Services de santé SU22 Utilisations professionnelles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC11a Utilisation intérieure à grande dispersion d'articles de longue durée et de matériaux à faible rejet
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	PROC10 Passer le rouleau ou le pinceau enduit de colle ou de tout autre produit couvrant. PROC11 Vaporisation en dehors d'un environnement et/ou d'une application industriels. PROC19 Mélange manuel entraînant un contact intime avec la peau; seuls des EPI sont disponibles

#### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

##### Mesures de management du risque

Bonnes pratiques manipuler avec soin la substance afin de minimiser les émissions.

#### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

quantités utilisées

Quantité journalière pour l'usage dispersif à grande échelle: 1.03 kg  
Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 750

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air      Facteur d'émission dans l'air: 0%  
Facteur d'émission - eau      Part de libération dans les eaux usées en provenance d'une large application: 100%  
Facteur d'émission - terre      non indispensable - pas de rejet direct dans le sol

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution                      Facteur de dilution de l'eau douce locale:900  
Facteur de dilution de l'eau de mer locale:1000

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration      Station d'épuration STP municipale  
des eaux usées (anglais:  
STP)

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue              L'utilisation des déchets municipaux en tant que engrais est probable.

**3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)**

Méthode d'évaluation              Modèle- EUSES utilisé.  
exposition environnementale      eau douce: Exposition 0.0158 mg/l, PNEC 0.440 mg/l, RCR 0.0359

**3. Détermination de l'exposition (Santé 1)**

Conformément à l'article 14 (5b) du règlement n° 1907/2006 CE (REACH), une estimation de l'exposition ainsi que les scénarios d'exposition ne sont pas exigés en cas d'usage final dans des produits cosmétiques auxquels s'applique la directive 76/768/CEE.



## Scénario d'exposition

### Use in cleaning products, Industrial

#### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Citric Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457026-42-XXXX
Numéro CAS	77-92-9
Numéro CE	201-069-1
Fournisseur	Compagnie du bicarbonate « Les linières » 25 Bis BD de Bad Kostritz 02300 CHAUNY 03.23.38.84.07 contact@compagnie-bicarbonate.com

#### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in cleaning products, Industrial
Catégories de produit chimique [PC]:	PC3 Produits d'assainissement de l'air PC28 Parfums, produits parfumés PC31 Produits lustrant et mélanges de cires PC35 Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) PC36 Adoucissants d'eau PC37 Produits chimiques de traitement de l'eau
Catégories d'articles [AC]	AC8 Articles en papier AC35 Articles en papier parfumé
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU5 Fabrication de textiles, cuir, fourrure SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement SU13 Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques, p. ex. plâtre, ciment SU20 Services de santé
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC2 Formulation de préparations ERC4 Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles ERC8a Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8d Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC9a Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos ERC9b Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos



Salarié

Catégories de processus	PROC2 Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
	PROC4 Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
	PROC7 Vaporisation dans un environnement et dans une application industriels
	PROC8a Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
	PROC8b Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
	PROC9 Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
	PROC10 Passer le rouleau ou le pinceau enduit de colle ou de tout autre produit couvrant. PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

**2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)**Propriétés du produit

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Montant annuel par site 5000 kg  
Quantité quotidienne par site: 14 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Facteur d'émission dans l'air: 0%
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):100%
Facteur d'émission - terre	non indispensable - pas de rejet direct dans le sol

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale:10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100
----------	--

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques	manipuler avec soin la substance afin de minimiser les émissions.
Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Usine de traitement des eaux usées sur site
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m <sup>3</sup> /jour

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue	L'utilisation des déchets municipaux en tant que engrais est probable.
Traitement des déchets	Ajustement du pH éliminer les déchets selon la législation environnementale. Traitement biologique central des effluents



Considérations relatives à l'élimination      Eliminer les cannettes et récipients de rebut conformément à la réglementation locale.

## 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

### Propriétés du produit

État      solide , ou: Matière solide en solution

Informations sur la concentration      Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

### Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées      PROC8b Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées  
 PROC9 Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm<sup>2</sup>. PROC8a Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées  
 PROC10 Passer le rouleau ou le pinceau enduit de colle ou de tout autre produit couvrant. Les deux mains Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm<sup>2</sup>. PROC7 Vaporisation dans un environnement et dans une application industriels Les mains et les bras inférieurs Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 1500 cm<sup>2</sup>.

### autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement      Utilisation intérieure/extérieure.

Taux de ventilation      manipuler une substance en système principalement fermé avec un système de ventilation.

### Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques      manipuler sous extracteur de fumée ou ventilation. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.

### Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation      On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition.

### Mesures de management du risque

utiliser une protection pour les yeux et des gants.  
 Porter un vêtement de travail approprié.

Information supplémentaire      Éviter les projections.

## 3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation      Modèle- EUSES utilisé.

exposition environnementale      eau douce: Exposition 0.0248 mg/l, PNEC 0.440 mg/l, RCR 0.0563

## 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation      Modèle- ECETOC TRA utilisé.

L'usage est considéré comme sûr.

## 4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)



les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



## Scénario d'exposition

### Use in cleaning products, Professional

#### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Citric Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457026-42-XXXX
Numéro CAS	77-92-9
Numéro CE	201-069-1
Fournisseur	Compagnie du bicarbonate « Les linières » 25 Bis BD de Bad Kostritz 02300 CHAUNY 03.23.38.84.07 contact@compagnie-bicarbonate.com

#### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in cleaning products, Professional
Catégories de produit chimique [PC]:	PC3 Produits d'assainissement de l'air PC28 Parfums, produits parfumés PC31 Produits lustrant et mélanges de cires PC35 Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) PC36 Adoucissants d'eau PC37 Produits chimiques de traitement de l'eau
Catégories d'articles [AC]	AC8 Articles en papier AC35 Articles en papier parfumé
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8d Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC9a Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos ERC9b Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos

#### Salarié



<b>Catégories de processus</b>	<p>PROC1 Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable</p> <p>PROC4 Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition</p> <p>PROC8a Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC9 Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)</p> <p>PROC10 Passer le rouleau ou le pinceau enduit de colle ou de tout autre produit couvrant</p> <p>PROC11 Vaporisation en dehors d'un environnement et/ou d'une application industriels.</p> <p>PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage</p> <p>PROC19 Mélange manuel entraînant un contact intime avec la peau; seuls des EPI sont disponibles</p>
--------------------------------	---

## 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

### Mesures de management du risque

**Bonnes pratiques** manipuler avec soin la substance afin de minimiser les émissions.

## 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

### Propriétés du produit

**État** Solide, faible empoussièrément, ou: Matière solide en solution

**Informations sur la concentration** Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

### Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

### Facteurs humains indépendants du management du risque

**Parties du corps potentiellement exposées** PROC9 Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm<sup>2</sup>. PROC8a Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC10 Passer le rouleau ou le pinceau enduit de colle ou de tout autre produit couvrant. Les deux mains Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm<sup>2</sup>. PROC11 Vaporisation en dehors d'un environnement et/ou d'une application industriels. Les mains et les bras inférieurs Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 1500 cm<sup>2</sup>. PROC19 Mélange manuel entraînant un contact intime avec la peau; seuls des EPI sont disponibles Les deux mains ainsi que les bras en grande partie Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 1980 cm<sup>2</sup>.

### autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

**Environnement** Utilisation intérieure/extérieure.

**Taux de ventilation** Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

### Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

**Mesures d'organisation** On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

### Mesures de management du risque

Porter un vêtement de travail approprié.  
utiliser une protection pour les yeux et des gants.



## 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

### quantités utilisées

Quantité journalière pour l'usage dispersif à grande échelle: 14 kg  
Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 10000

### Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

### Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air      Facteur d'émission dans l'air: 0%  
Facteur d'émission - eau      Part de libération dans les eaux usées en provenance d'une large application: 100%  
Facteur d'émission - terre      non indispensable - pas de rejet direct dans le sol

### Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution                      Facteur de dilution de l'eau douce locale:10  
Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100

### Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)      Station d'épuration STP municipale  
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)      taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m<sup>3</sup>/jour

### Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue      L'utilisation des déchets municipaux en tant que engrais est probable.

## 3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation      Modèle- EUSES utilisé.  
exposition environnementale      eau douce: Exposition 0.0248 mg/l, PNEC 0.440 mg/l, RCR 0.0563

## 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation      Modèle- ECETOC TRA utilisé.  
Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.



## Scénario d'exposition

### Use in cleaning products, Consumer

#### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Citric Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457026-42-XXXX
Numéro CAS	77-92-9
Numéro CE	201-069-1
Fournisseur	Compagnie du bicarbonate « Les linières » 25 Bis BD de Bad Kostritz 02300 CHAUNY 03.23.38.84.07 contact@compagnie-bicarbonate.com

#### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in cleaning products, Consumer
Catégories de produit chimique [PC]:	PC3 Produits d'assainissement de l'air PC28 Parfums, produits parfumés PC31 Produits lustrant et mélanges de cires PC35 Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) PC36 Adoucissants d'eau PC37 Produits chimiques de traitement de l'eau
Catégories d'articles [AC]	AC8 Articles en papier AC35 Articles en papier parfumé
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs
Secteur d'utilisation	SU20 Services de santé SU22 Utilisations professionnelles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8d Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC9a Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos ERC9b Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos

#### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

##### Propriétés du produit

Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.
-----------------------------------	--

quantités utilisées

Quantité journalière pour l'usage dispersif à grande échelle: 14 kg  
Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 10000

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air      Facteur d'émission dans l'air: 0%  
Facteur d'émission - eau      Part de libération dans les eaux usées en provenance d'une large application: 100%  
Facteur d'émission - terre      non indispensable - pas de rejet direct dans le sol

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution                      Facteur de dilution de l'eau douce locale:10  
Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)      Station d'épuration STP municipale  
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)      taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m<sup>3</sup>/jour

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue      L'utilisation des déchets municipaux en tant que engrais est probable.

**2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)**Propriétés du produit

État                              Solide, faible empoussièrement , ou: Matière solide en solution  
Informations sur la concentration      Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Périodiquement

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Environnement              Utilisation intérieure/extérieure.  
Taux de ventilation      Assurer un niveau suffisant de ventilation générale. l'aération naturelle est obtenue par les portes, fenêtres etc. L'aération contrôlée signifie apport et évacuation d'air au moyen d'un aérateur actif.

**3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)**

Méthode d'évaluation      Modèle- EUSES utilisé.  
exposition environnementale      eau douce: Exposition 0.0248 mg/l, PNEC 0.440 mg/l, RCR 0.0563

**3. Détermination de l'exposition (Santé 1)**

Méthode d'évaluation      Modèle- ECETOC TRA utilisé.  
Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.





## Scénario d'exposition Use in paper industry

### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Citric Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457026-42-XXXX
Numéro CAS	77-92-9
Numéro CE	201-069-1
Fournisseur	Compagnie du bicarbonate « Les linières » 25 Bis BD de Bad Kostritz 02300 CHAUNY 03.23.38.84.07 contact@compagnie-bicarbonate.com

### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in paper industry
Catégories de produit chimique [PC]:	PC26 Colorants pour papier et carton, produits de finition et d'imprégnation, y compris agents de blanchiment et autres adjuvants de fabrication
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU6b Fabrication de pulpe, papier et produits papetiers
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	PROC5 Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants) PROC8a Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

#### quantités utilisées

tonnage annuel du site (tonnes/année): 100  
Quantité quotidienne par site: 333 kg

#### Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

#### Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement



Facteur d'émission - air	Facteur d'émission dans l'air: 0%
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):2%
Facteur d'émission - terre	non indispensable - pas de rejet direct dans le sol

#### Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 10000 m <sup>3</sup> /jour

#### Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue	L'utilisation des déchets municipaux en tant que engrais est probable.
Traitement des déchets	Ajustement du pH éliminer les déchets selon la législation environnementale. Traitement biologique central des effluents

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

#### Propriétés du produit

État	Matière solide en solution
------	----------------------------

#### Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées	PROC5 Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants) Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm <sup>2</sup> . PROC8a Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées Les deux mains Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm <sup>2</sup> .
---	--

#### autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement	Intérieur
---------------	-----------

#### Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition.
------------------------	--

#### Mesures de management du risque

	utiliser une protection pour les yeux et des gants. Porter un vêtement de travail approprié.
Information supplémentaire	Éviter les projections.

### 3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en œuvre.

### 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)



les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre.

**4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)**

les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



## Scénario d'exposition

Use in construction products, Industrial and Professional

### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Citric Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457026-42-XXXX
Numéro CAS	77-92-9
Numéro CE	201-069-1
Fournisseur	Compagnie du bicarbonate « Les linières » 25 Bis BD de Bad Kostritz 02300 CHAUNY 03.23.38.84.07 contact@compagnie-bicarbonate.com

### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in construction products, Industrial and Professional
Catégories de produit chimique [PC]:	PC10 Préparations pour construction et bâtiment nulle part appelées autrement
Catégories d'articles [AC]	AC4 Articles en pierre, plâtre, ciment, verre et céramique AC7 Articles métalliques AC8 Articles en papier AC10 Articles en caoutchouc AC11 Articles en bois AC13 Articles en plastique
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU22 Utilisations professionnelles SU2a Exploitation minière (hors industries offshore) SU2b Industries offshore SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement SU19 Bâtiment et travaux de construction

### Environnement



<b>Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]</b>	<p>ERC5 Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice</p> <p>ERC8c Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice</p> <p>ERC8f Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice</p> <p>ERC10a Utilisation extérieure à grande dispersion d'articles de longue durée et de matériaux à faible rejet</p> <p>ERC10b Utilisation extérieure à grande dispersion d'articles de longue durée et de matériaux à rejet élevé ou intentionnel (y compris traitement abrasif)</p> <p>ERC11a Utilisation intérieure à grande dispersion d'articles de longue durée et de matériaux à faible rejet</p> <p>ERC11b Utilisation intérieure à grande dispersion d'articles de longue durée et de matériaux à rejet élevé ou intentionnel (y compris traitement abrasif)</p> <p>ERC12a Traitement industriel d'articles avec des techniques abrasives (faible rejet)</p>
<b><u>Salarié</u></b>	
<b>Catégories de processus</b>	<p>PROC2 Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée</p> <p>PROC4 Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition</p> <p>PROC5 Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)</p> <p>PROC7 Vaporisation dans un environnement et dans une application industriels</p> <p>PROC8a Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées</p> <p>PROC10 Passer le rouleau ou le pinceau enduit de colle ou de tout autre produit couvrant.</p> <p>PROC11 Vaporisation en dehors d'un environnement et/ou d'une application industriels.</p> <p>PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage</p> <p>PROC14 Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation</p> <p>PROC19 Mélange manuel entraînant un contact intime avec la peau; seuls des EPI sont disponibles</p> <p>PROC21 Manipulation à faible énergie de substances intégrées dans des matériaux et/ou articles</p> <p>PROC24 Traitement de haute énergie (mécanique) de substances intégrées dans des matériaux et/ou articles</p>

## 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

### quantités utilisées

Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 1500

### Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

### Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air      Facteur d'émission dans l'air: 0%

Facteur d'émission - eau      Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM): 10%

Facteur d'émission - terre      Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 90%

### Mesures de management du risque



Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 10000 m <sup>3</sup> /jour

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue	L'utilisation des déchets municipaux en tant que engrais est probable.
Traitement des déchets	Ajustement du pH éliminer les déchets selon la législation environnementale. Traitement biologique central des effluents

**2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)**

Propriétés du produit

État	Matière solide en solution
------	----------------------------

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées	<p>PROC2 Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC4 Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants) PROC8b Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm<sup>2</sup>. PROC8a Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC10 Passer le rouleau ou le pinceau enduit de colle ou de tout autre produit couvrant. Les deux mains Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm<sup>2</sup>. PROC7 Vaporisation dans un environnement et dans une application industriels PROC11 Vaporisation en dehors d'un environnement et/ou d'une application industriels. Les mains et les bras inférieurs Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 1500 cm<sup>2</sup>. PROC19 Mélange manuel entraînant un contact intime avec la peau; seuls des EPI sont disponibles Les deux mains ainsi que les bras en grande partie Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 1980 cm<sup>2</sup>.</p>
---	--

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition.
------------------------	--

Mesures de management du risque

	<p>utiliser une protection pour les yeux et des gants. Porter un vêtement de travail approprié.</p>
Information supplémentaire	Éviter les projections.

**3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)**

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en œuvre.

**3. Détermination de l'exposition (Santé 1)**



Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité. les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre.

**4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)**

les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



## Scénario d'exposition

### Use in construction products, Consumer

#### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Citric Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457026-42-XXXX
Numéro CAS	77-92-9
Numéro CE	201-069-1
Fournisseur	Compagnie du bicarbonate « Les linières » 25 Bis BD de Bad Kostritz 02300 CHAUNY 03.23.38.84.07 contact@compagnie-bicarbonate.com

#### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in construction products, Consumer
Catégories de produit chimique [PC]:	PC10 Préparations pour construction et bâtiment nulle part appelées autrement
Catégories d'articles [AC]	AC4 Articles en pierre, plâtre, ciment, verre et céramique AC7 Articles métalliques AC8 Articles en papier AC10 Articles en caoutchouc AC11 Articles en bois AC13 Articles en plastique
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8c Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice ERC8f Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice ERC10a Utilisation extérieure à grande dispersion d'articles de longue durée et de matériaux à faible rejet ERC10b Utilisation extérieure à grande dispersion d'articles de longue durée et de matériaux à rejet élevé ou intentionnel (y compris traitement abrasif) ERC11a Utilisation intérieure à grande dispersion d'articles de longue durée et de matériaux à faible rejet ERC11b Utilisation intérieure à grande dispersion d'articles de longue durée et de matériaux à rejet élevé ou intentionnel (y compris traitement abrasif) ERC12a Traitement industriel d'articles avec des techniques abrasives (faible rejet)

#### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)



quantités utilisées

Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 1500

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air      Facteur d'émission dans l'air: 0%

Facteur d'émission - eau      Part de libération dans les eaux usées en provenance d'une large application: 10%

Facteur d'émission - terre      non indispensable - pas de rejet direct dans le sol

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution                      Facteur de dilution de l'eau douce locale:10  
    Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)      Station d'épuration STP municipale

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)      taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m<sup>3</sup>/jour

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue      L'utilisation des déchets municipaux en tant que engrais est probable.

**2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)**Propriétés du produit

État                              Matière solide en solution

Fréquence et durée d'utilisation

Périodiquement

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Environnement              Utilisation intérieure/extérieure.

Taux de ventilation              Assurer un niveau suffisant de ventilation générale. l'aération naturelle est obtenue par les portes, fenêtres etc. L'aération contrôlée signifie apport et évacuation d'air au moyen d'un aérateur actif.

**3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)**

Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité. L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

**3. Détermination de l'exposition (Santé 1)**

Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité. L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.



## Scénario d'exposition

### Use in polymers and plastics

#### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Citric Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457026-42-XXXX
Numéro CAS	77-92-9
Numéro CE	201-069-1
Fournisseur	Compagnie du bicarbonate « Les linières » 25 Bis BD de Bad Kostritz 02300 CHAUNY 03.23.38.84.07 contact@compagnie-bicarbonate.com

#### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in polymers and plastics
Catégories de produit chimique [PC]:	PC32 Préparations et composés à base de polymères
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU11 Fabrication de produits en caoutchouc SU12 Fabrication de produits en matières plastiques, y compris formulation et conversion
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC6b Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	PROC3 Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC5 Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants) PROC8a Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées

#### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

##### quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 200 tonnes  
Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 20  
Quantité quotidienne par site: 67 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Facteur d'émission dans l'air: 0%
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):0.65%
Facteur d'émission - terre	non indispensable - pas de rejet direct dans le sol

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale:10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100
----------	--

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques	manipuler avec soin la substance afin de minimiser les émissions.
Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Usine de traitement des eaux usées sur site
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m <sup>3</sup> /jour

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue	L'utilisation des déchets municipaux en tant que engrais est probable.
Traitement des déchets	Ajustement du pH éliminer les déchets selon la législation environnementale. Traitement biologique central des effluents
Considérations relatives à l'élimination	collecter des déchets et les éliminer selon la réglementation locale.

**2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)**Propriétés du produit

État	Matière solide en solution
------	----------------------------

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées	PROC3 Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) Une paume Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 240 cm <sup>2</sup> . PROC5 Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants) PROC8b Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm <sup>2</sup> . PROC8a Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées Les deux mains Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm <sup>2</sup> .
---	---

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement	Utilisation intérieure/extérieure.
---------------	------------------------------------

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	On part du principe de la mise en oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition.
------------------------	---



Mesures de management du risque

utiliser une protection pour les yeux et des gants.  
Porter un vêtement de travail approprié.

Information supplémentaire Éviter les projections.

**3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)**

Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité. L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

**3. Détermination de l'exposition (Santé 1)**

Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité. L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

**4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)**

les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



## Scénario d'exposition

### Use in textile industry

#### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Citric Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457026-42-XXXX
Numéro CAS	77-92-9
Numéro CE	201-069-1
Fournisseur	Compagnie du bicarbonate « Les linières » 25 Bis BD de Bad Kostritz 02300 CHAUNY 03.23.38.84.07 contact@compagnie-bicarbonate.com

#### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in textile industry
Catégories de produit chimique [PC]:	PC20 Produits tels que régulateurs de pH, floculants, précipitants, agents de neutralisation PC23 Produits pour tannage, teinture, imprégnation de finition et soin du cuir PC34 Colorants pour textiles, produits de finition et d'imprégnation y compris agents de blanchiment et autres adjuvants de fabrication
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU5 Fabrication de textiles, cuir, fourrure SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	PROC8a Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC10 Passer le rouleau ou le pinceau enduit de colle ou de tout autre produit couvrant. PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage PROC22 Opérations de traitement potentiellement fermées (avec des minéraux/métaux) à haute température, dans un cadre industriel

#### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

quantités utilisées



Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 300 tonnes  
 Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 120  
 Montant annuel par site 6000 kg  
 Quantité quotidienne par site: 20 kg

#### Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

#### Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air Facteur d'émission dans l'air: 0%  
 Facteur d'émission - eau Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):100%  
 Facteur d'émission - terre non indispensable - pas de rejet direct dans le sol

#### Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Facteur de dilution de l'eau douce locale:10  
 Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100

#### Mesures de management du risque

Bonnes pratiques manipuler avec soin la substance afin de minimiser les émissions.  
 Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Station d'épuration STP municipale

#### Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue L'utilisation des déchets municipaux en tant que engrais est probable.  
 Traitement des déchets Ajustement du pH éliminer les déchets selon la législation environnementale. Traitement biologique central des effluents  
 Considérations relatives à l'élimination collecter des déchets et les éliminer selon la réglementation locale.

## 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

#### Propriétés du produit

État Matière solide en solution

#### Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées PROC8b Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées  
 PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm<sup>2</sup>. PROC8a Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées  
 PROC10 Passer le rouleau ou le pinceau enduit de colle ou de tout autre produit couvrant. Les deux mains Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm<sup>2</sup>.

#### autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Utilisation intérieure/extérieure.

#### Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition.



Mesures de management du risque

utiliser une protection pour les yeux et des gants.  
Porter un vêtement de travail approprié.

Information supplémentaire Éviter les projections.

**3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)**

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.

exposition environnementale eau douce: Exposition 0.0292 mg/l, PNEC 0.440 mg/l, RCR 0.0663

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

**3. Détermination de l'exposition (Santé 1)**

Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité. L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

**4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)**

les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



## Scénario d'exposition

### Use in paints and coatings, Industrial and Professional

#### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Citric Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457026-42-XXXX
Numéro CAS	77-92-9
Numéro CE	201-069-1
Fournisseur	Compagnie du bicarbonate « Les linières » 25 Bis BD de Bad Kostritz 02300 CHAUNY 03.23.38.84.07 contact@compagnie-bicarbonate.com

#### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in paints and coatings, Industrial and Professional
Catégories de produit chimique [PC]:	PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants PC9b Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler PC9c Peintures au doigt
Catégories d'articles [AC]	AC4 Articles en pierre, plâtre, ciment, verre et céramique AC11 Articles en bois
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU22 Utilisations professionnelles SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement SU17 Fabrication générale, p. ex. machines, équipements, véhicules, autres matériels de transport SU18 Fabrication de meubles SU19 Bâtiment et travaux de construction

#### Environnement





Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC5 Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice
	ERC8c Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice
	ERC8f Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice
	ERC10a Utilisation extérieure à grande dispersion d'articles de longue durée et de matériaux à faible rejet
	ERC10b Utilisation extérieure à grande dispersion d'articles de longue durée et de matériaux à rejet élevé ou intentionnel (y compris traitement abrasif)
	ERC11a Utilisation intérieure à grande dispersion d'articles de longue durée et de matériaux à faible rejet
	ERC11b Utilisation intérieure à grande dispersion d'articles de longue durée et de matériaux à rejet élevé ou intentionnel (y compris traitement abrasif)

#### Salarié

Catégories de processus	PROC7 Vaporisation dans un environnement et dans une application industriels
	PROC8a Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
	PROC8b Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
	PROC10 Passer le rouleau ou le pinceau enduit de colle ou de tout autre produit couvrant.
	PROC11 Vaporisation en dehors d'un environnement et/ou d'une application industriels.
	PROC19 Mélange manuel entraînant un contact intime avec la peau; seuls des EPI sont disponibles
	PROC21 Manipulation à faible énergie de substances intégrées dans des matériaux et/ou articles
	PROC24 Traitement de haute énergie (mécanique) de substances intégrées dans des matériaux et/ou articles

## 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

#### quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 300 tonnes  
 Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 40  
 Quantité annuelle pour l'usage dispersif à grande échelle: 10 tonnes

#### Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

#### Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Facteur d'émission dans l'air: 0%
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):2%
Facteur d'émission - terre	non indispensable - pas de rejet direct dans le sol

#### Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 10000 m <sup>3</sup> /jour

#### Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets



Traitement de la boue	L'utilisation des déchets municipaux en tant que engrais est probable.
Traitement des déchets	Ajustement du pH éliminer les déchets selon la législation environnementale. Traitement biologique central des effluents

## 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

### Propriétés du produit

État Matière solide en solution

### Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées PROC8b Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm<sup>2</sup>. PROC8a Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC10 Passer le rouleau ou le pinceau enduit de colle ou de tout autre produit couvrant. Les deux mains Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm<sup>2</sup>. PROC7 Vaporisation dans un environnement et dans une application industriels PROC11 Vaporisation en dehors d'un environnement et/ou d'une application industriels. Les mains et les bras inférieurs Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 1500 cm<sup>2</sup>. PROC19 Mélange manuel entraînant un contact intime avec la peau; seuls des EPI sont disponibles Les deux mains ainsi que les bras en grande partie Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 1980 cm<sup>2</sup>.

### Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition.

### Mesures de management du risque

utiliser une protection pour les yeux et des gants.  
Porter un vêtement de travail approprié.

Information supplémentaire Éviter les projections.

## 3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en œuvre.

## 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité. les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre.

## 4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



## Scénario d'exposition

### Use in paints and coatings, Consumer

#### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Citric Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457026-42-XXXX
Numéro CAS	77-92-9
Numéro CE	201-069-1
Fournisseur	Compagnie du bicarbonate « Les linières » 25 Bis BD de Bad Kostritz 02300 CHAUNY 03.23.38.84.07 contact@compagnie-bicarbonate.com

#### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in paints and coatings, Consumer
Catégories de produit chimique [PC]:	PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants PC9b Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler PC9c Peintures au doigt PC18 Encres et toners PC34 Colorants pour textiles, produits de finition et d'imprégnation y compris agents de blanchiment et autres adjuvants de fabrication
Catégories d'articles [AC]	AC4 Articles en pierre, plâtre, ciment, verre et céramique AC11 Articles en bois
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs
<i>Environnement</i>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8c Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice ERC8f Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice ERC10a Utilisation extérieure à grande dispersion d'articles de longue durée et de matériaux à faible rejet ERC10b Utilisation extérieure à grande dispersion d'articles de longue durée et de matériaux à rejet élevé ou intentionnel (y compris traitement abrasif) ERC11a Utilisation intérieure à grande dispersion d'articles de longue durée et de matériaux à faible rejet ERC11b Utilisation intérieure à grande dispersion d'articles de longue durée et de matériaux à rejet élevé ou intentionnel (y compris traitement abrasif)

#### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

quantités utilisées



Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 300 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air      Facteur d'émission dans l'air: 0%  
 Facteur d'émission - eau      Part de libération dans les eaux usées en provenance d'une large application: 2%  
 Facteur d'émission - terre      non indispensable - pas de rejet direct dans le sol

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution      Facteur de dilution de l'eau douce locale:10  
                   Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)      Station d'épuration STP municipale  
 Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)      taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue      L'utilisation des déchets municipaux en tant que engrais est probable.

**2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)**

Propriétés du produit

État      Matière solide en solution

Fréquence et durée d'utilisation

Périodiquement

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Environnement      Utilisation intérieure/extérieure.  
 Taux de ventilation      Assurer un niveau suffisant de ventilation générale. l'aération naturelle est obtenue par les portes, fenêtres etc. L'aération contrôlée signifie apport et évacuation d'air au moyen d'un aérateur actif.

**3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)**

Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité. L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

**3. Détermination de l'exposition (Santé 1)**

Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité. L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.



## Scénario d'exposition

### Use in photography, Industrial and Professional

#### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Citric Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457026-42-XXXX
Numéro CAS	77-92-9
Numéro CE	201-069-1
Fournisseur	Compagnie du bicarbonate « Les linières » 25 Bis BD de Bad Kostritz 02300 CHAUNY 03.23.38.84.07 contact@compagnie-bicarbonate.com

#### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in photography, Industrial and Professional
Catégories de produit chimique [PC]:	PC30 Produits photochimiques
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU22 Utilisations professionnelles SU20 Services de santé
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	PROC5 Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants) PROC9 Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

#### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

##### quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 200 tonnes

##### Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue      L'utilisation des déchets municipaux en tant que engrais est probable.



Traitement des déchets Ajustement du pH éliminer les déchets selon la législation environnementale. Traitement biologique central des effluents

## 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

### Propriétés du produit

État Matière solide en solution

### Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition.

### Mesures de management du risque

utiliser une protection pour les yeux et des gants.  
Porter un vêtement de travail approprié.

Information supplémentaire Éviter les projections.

## 3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en œuvre.

## 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité. les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre.

## 4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



## Scénario d'exposition

### Use in photography, Consumer

#### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Citric Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457026-42-XXXX
Numéro CAS	77-92-9
Numéro CE	201-069-1
Fournisseur	Compagnie du bicarbonate « Les linières » 25 Bis BD de Bad Kostritz 02300 CHAUNY 03.23.38.84.07 contact@compagnie-bicarbonate.com

#### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in photography, Consumer
Catégories de produit chimique [PC]:	PC30 Produits photochimiques
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

#### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

##### quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 200 tonnes

##### Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue L'utilisation des déchets municipaux en tant que engrais est probable.

#### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

##### Propriétés du produit

État Matière solide en solution

##### Fréquence et durée d'utilisation

Périodiquement

##### Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle



**Taux de ventilation**

Assurer un niveau suffisant de ventilation générale. L'aération naturelle est obtenue par les portes, fenêtres etc. L'aération contrôlée signifie apport et évacuation d'air au moyen d'un aérateur actif.

**3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)**

Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité. L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

**3. Détermination de l'exposition (Santé 1)**

Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité. L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.





## Scénario d'exposition Use as a laboratory agent

### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Citric Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457026-42-XXXX
Numéro CAS	77-92-9
Numéro CE	201-069-1
Fournisseur	Compagnie du bicarbonate « Les linières » 25 Bis BD de Bad Kostritz 02300 CHAUNY 03.23.38.84.07 contact@compagnie-bicarbonate.com

### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use as a laboratory agent
Catégories de produit chimique [PC]:	PC21 Substances chimiques de laboratoire
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles ERC7 Utilisation industrielle de substances en systèmes clos
<u>Salarie</u>	
Catégories de processus	PROC1 Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC4 Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC8a Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

#### quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 1000 tonnes

#### Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue L'utilisation des déchets municipaux en tant que engrais est probable.



Traitement des déchets Ajustement du pH éliminer les déchets selon la législation environnementale. Traitement biologique central des effluents

## 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

### Propriétés du produit

État solide , ou: Matière solide en solution

### Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition.

### Mesures de management du risque

utiliser une protection pour les yeux et des gants.  
Porter un vêtement de travail approprié.

Information supplémentaire Éviter les projections.

## 3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

## 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité. les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en oeuvre.

## 4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



## Scénario d'exposition

### Use in water treatment

#### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Citric Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457026-42-XXXX
Numéro CAS	77-92-9
Numéro CE	201-069-1
Fournisseur	Compagnie du bicarbonate « Les linières » 25 Bis BD de Bad Kostritz 02300 CHAUNY 03.23.38.84.07 contact@compagnie-bicarbonate.com

#### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in water treatment
Catégories de produit chimique [PC]:	PC4 Produits antigel et de dégivrage PC7 Métaux et alliages de base PC14 Produits de traitement de surface des métaux, y compris produits pour galvanisation et galvanoplastie PC16 Fluides de transfert de chaleur PC17 Fluides hydrauliques PC20 Produits tels que régulateurs de pH, floculants, précipitants, agents de neutralisation PC25 Fluides pour le travail des métaux PC31 Produits lustrant et mélanges de cires PC35 Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) PC37 Produits chimiques de traitement de l'eau
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles ERC6b Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs ERC7 Utilisation industrielle de substances en systèmes clos

#### Salarié



Catégories de processus	PROC1 Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
	PROC2 Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
	PROC3 Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
	PROC4 Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
	PROC7 Vaporisation dans un environnement et dans une application industriels
	PROC8a Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
	PROC8b Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
	PROC9 Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
	PROC10 Passer le rouleau ou le pinceau enduit de colle ou de tout autre produit couvrant.
	PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
	PROC18 Graissage dans des conditions de haute énergie
	PROC20 Utiliser les liquides caloporteurs et hydrauliques dans des systèmes fermés.
	PROC25 Autres opérations de travail à chaud avec des métaux

## 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

### Propriétés du produit

Informations sur la concentration Concentration de la substance dans le produit: 25%

### quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 1000 tonnes

### Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

### Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air Facteur d'émission dans l'air: 0%

Facteur d'émission - eau Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM): 100%

Facteur d'émission - terre non indispensable - pas de rejet direct dans le sol

### Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Station d'épuration STP municipale

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 10000 m<sup>3</sup>/jour

### Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue L'utilisation des déchets municipaux en tant que engrais est probable.

Traitement des déchets Ajustement du pH éliminer les déchets selon la législation environnementale. Traitement biologique central des effluents

## 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

### Propriétés du produit



État	Matière solide en solution
Informations sur la concentration	Concentration de la substance dans le produit: 25%

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées	<p>PROC1 Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC3 Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) Une paume Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 240 cm<sup>2</sup>. PROC2 Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC4 Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC8b Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm<sup>2</sup>. PROC8a Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC10 Passer le rouleau ou le pinceau enduit de colle ou de tout autre produit couvrant. Les deux mains Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm<sup>2</sup>. PROC7 Vaporisation dans un environnement et dans une application industriels Les mains et les bras inférieurs Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 1500 cm<sup>2</sup>.</p>
---	--

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition.
------------------------	--

Mesures de management du risque

utiliser une protection pour les yeux et des gants.  
Porter un vêtement de travail approprié.

**3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)**

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en œuvre.

**3. Détermination de l'exposition (Santé 1)**

Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité. les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre.

**4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)**

les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



## Scénario d'exposition

### Use in metal surface treatment, Industrial and Professional

#### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Citric Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457026-42-XXXX
Numéro CAS	77-92-9
Numéro CE	201-069-1
Fournisseur	Compagnie du bicarbonate « Les linières » 25 Bis BD de Bad Kostritz 02300 CHAUNY 03.23.38.84.07 contact@compagnie-bicarbonate.com

#### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in metal surface treatment, Industrial and Professional
Catégories de produit chimique [PC]:	PC7 Métaux et alliages de base PC14 Produits de traitement de surface des métaux, y compris produits pour galvanisation et galvanoplastie PC25 Fluides pour le travail des métaux PC31 Produits lustrant et mélanges de cires PC35 Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU22 Utilisations professionnelles SU14 Fabrication de métaux de base, y compris les alliages SU15 Fabrication de produits métalliques, à l'exclusion des machines et équipements SU16 Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques SU17 Fabrication générale, p. ex. machines, équipements, véhicules, autres matériels de transport
<b><u>Environnement</u></b>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles ERC6b Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs

#### **Salarié**



<b>Catégories de processus</b>	<p>PROC2 Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée</p> <p>PROC3 Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)</p> <p>PROC4 Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition</p> <p>PROC7 Vaporisation dans un environnement et dans une application industriels</p> <p>PROC8a Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées</p> <p>PROC9 Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)</p> <p>PROC10 Passer le rouleau ou le pinceau enduit de colle ou de tout autre produit couvrant.</p> <p>PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage</p> <p>PROC17 Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts</p> <p>PROC18 Graissage dans des conditions de haute énergie</p> <p>PROC23 Opérations de traitement et de transfert ouvertes (avec des minéraux/métaux) à haute température</p>
--------------------------------	---

## 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

### quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 1000 tonnes

### Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

### Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue	L'utilisation des déchets municipaux en tant que engrais est probable.
Traitement des déchets	Ajustement du pH éliminer les déchets selon la législation environnementale. Traitement biologique central des effluents

## 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

### Facteurs humains indépendants du management du risque

<b>Parties du corps potentiellement exposées</b>	<p>PROC3 Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) Une paume Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 240 cm<sup>2</sup>. PROC2 Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC4 Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC8b Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm<sup>2</sup>. PROC8a Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC10 Passer le rouleau ou le pinceau enduit de colle ou de tout autre produit couvrant. Les deux mains Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm<sup>2</sup>. PROC7 Vaporisation dans un environnement et dans une application industriels Les mains et les bras inférieurs Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 1500 cm<sup>2</sup>.</p>
--	---

### Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

<b>Mesures d'organisation</b>	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition.
-------------------------------	--

----



***Mesures de management du risque***

utiliser une protection pour les yeux et des gants.  
Porter un vêtement de travail approprié.

Information supplémentaire Éviter les projections.

**3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)**

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

**3. Détermination de l'exposition (Santé 1)**

Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité. les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en oeuvre.

**4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)**

les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.





## Scénario d'exposition

### Use in metal surface treatment, Consumer

#### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Citric Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457026-42-XXXX
Numéro CAS	77-92-9
Numéro CE	201-069-1
Fournisseur	Compagnie du bicarbonate « Les linières » 25 Bis BD de Bad Kostritz 02300 CHAUNY 03.23.38.84.07 contact@compagnie-bicarbonate.com

#### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in metal surface treatment, Consumer
Catégories de produit chimique [PC]:	PC7 Métaux et alliages de base PC14 Produits de traitement de surface des métaux, y compris produits pour galvanisation et galvanoplastie PC25 Fluides pour le travail des métaux PC31 Produits lustrant et mélanges de cires PC35 Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles ERC6b Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs

#### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

##### quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 1000 tonnes

##### Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

##### Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue L'utilisation des déchets municipaux en tant que engrais est probable.

#### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

##### Propriétés du produit



État Matière solide en solution

Fréquence et durée d'utilisation

Périodiquement

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale. l'aération naturelle est obtenue par les portes, fenêtres etc. L'aération contrôlée signifie apport et évacuation d'air au moyen d'un aérateur actif.

**3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)**

Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité. L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

**3. Détermination de l'exposition (Santé 1)**

Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité. L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.



## Scénario d'exposition

### Use in agriculture, Industrial and Professional

#### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Citric Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457026-42-XXXX
Numéro CAS	77-92-9
Numéro CE	201-069-1
Fournisseur	Compagnie du bicarbonate « Les linières » 25 Bis BD de Bad Kostritz 02300 CHAUNY 03.23.38.84.07 contact@compagnie-bicarbonate.com

#### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in agriculture, Industrial and Professional
Catégories de produit chimique [PC]:	PC8 Produits biocides PC12 Préparations pour gazon et jardin, incluant des fertilisants (- Engrais) PC21 Substances chimiques de laboratoire
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU22 Utilisations professionnelles SU1 Agriculture, sylviculture, pêche
<i>Environnement</i>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC2 Formulation de préparations ERC4 Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles ERC8b Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts ERC8d Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

#### Salarié



<b>Catégories de processus</b>	<p>PROC3 Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)</p> <p>PROC7 Vaporisation dans un environnement et dans une application industriels</p> <p>PROC8a Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC5 Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)</p> <p>PROC8a Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées</p> <p>PROC10 Passer le rouleau ou le pinceau enduit de colle ou de tout autre produit couvrant.</p> <p>PROC11 Vaporisation en dehors d'un environnement et/ou d'une application industriels.</p> <p>PROC14 Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation</p> <p>PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire</p> <p>PROC19 Mélange manuel entraînant un contact intime avec la peau; seuls des EPI sont disponibles</p>
--------------------------------	--

## 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

### quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 1500 tonnes

### Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

### Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance d'une large application: 10%
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance d'une large application (seulement régional): 90%

## 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

### Propriétés du produit

État solide , ou: Matière solide en solution

### Facteurs humains indépendants du management du risque

<b>Parties du corps potentiellement exposées</b>	<p>PROC3 Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)</p> <p>PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire Une paume Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 240 cm<sup>2</sup>. PROC5 Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants) PROC8b Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm<sup>2</sup>. PROC8a Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC10 Passer le rouleau ou le pinceau enduit de colle ou de tout autre produit couvrant. Les deux mains Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm<sup>2</sup>. PROC7 Vaporisation dans un environnement et dans une application industriels PROC11 Vaporisation en dehors d'un environnement et/ou d'une application industriels. Les mains et les bras inférieurs Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 1500 cm<sup>2</sup>. PROC19 Mélange manuel entraînant un contact intime avec la peau; seuls des EPI sont disponibles Les deux mains ainsi que les bras en grande partie Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 1980 cm<sup>2</sup>.</p>
--	--



***Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition***

**Mesures d'organisation** On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition.

***Mesures de management du risque***

utiliser une protection pour les yeux et des gants.  
Porter un vêtement de travail approprié.

**Information supplémentaire** Éviter les projections.

**3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)**

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en œuvre.

**3. Détermination de l'exposition (Santé 1)**

Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité. Les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre.

**4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)**

les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



## Scénario d'exposition

### Use in agriculture, Consumer

#### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Citric Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457026-42-XXXX
Numéro CAS	77-92-9
Numéro CE	201-069-1
Fournisseur	Compagnie du bicarbonate « Les linières » 25 Bis BD de Bad Kostritz 02300 CHAUNY 03.23.38.84.07 contact@compagnie-bicarbonate.com

#### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in agriculture, Consumer
Catégories de produit chimique [PC]:	PC8 Produits biocides PC12 Préparations pour gazon et jardin, incluant des fertilisants (- Engrais) PC21 Substances chimiques de laboratoire
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8b Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts ERC8d Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

#### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

##### quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 1500 tonnes

##### Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

##### Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance d'une large application: 10%
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance d'une large application (seulement régional): 90%

##### Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue	L'utilisation des déchets municipaux en tant que engrais est probable.
-----------------------	--



## 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

### Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

**Taux de ventilation** Assurer un niveau suffisant de ventilation générale. L'aération naturelle est obtenue par les portes, fenêtres etc. L'aération contrôlée signifie apport et évacuation d'air au moyen d'un aérateur actif.

## 3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité. L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

## 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité. L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.



## Scénario d'exposition Use in medical devices

### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Citric Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457026-42-XXXX
Numéro CAS	77-92-9
Numéro CE	201-069-1
Fournisseur	Compagnie du bicarbonate « Les linières » 25 Bis BD de Bad Kostritz 02300 CHAUNY 03.23.38.84.07 contact@compagnie-bicarbonate.com

### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in medical devices
Catégories de produit chimique [PC]:	PC20 Produits tels que régulateurs de pH, flocculants, précipitants, agents de neutralisation
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU22 Utilisations professionnelles SU20 Services de santé
<i>Environnement</i>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC7 Utilisation industrielle de substances en systèmes clos
<i>Salarié</i>	
Catégories de processus	PROC1 Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

#### quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 1000 tonnes

#### Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Dégagement faible dans l'environnement

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

#### Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques manipuler une substance en système fermé.





**Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition**

**Mesures d'organisation** On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition.

**3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)**

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en œuvre.

**3. Détermination de l'exposition (Santé 1)**

Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité. Les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre.

**4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)**

Les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.